DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

VERSION RÉVISÉE

Décembre 1986

Québec

88-03109/

DÉFINITION DU DOMAINE

Histoire du Québec et du Canada

Version révisée

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-13593-8

Dépôt légal - premier trimestre 1987

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉSENTATION 1

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE 3

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION 5

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME 7

- Les connaissances 7
- Les habiletés intellectuelles 12

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS 17

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS 19

- Justification des dimensions 19
- Importance relative des dimensions 21

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine annonce les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études d'Histoire du Québec et du Canada (16-3660). Elle présente une vision globale du programme, une synthèse qui permet, par exemple, de répondre à la question suivante: quels sont les objets d'évaluation à retenir pour un élève qui a complété son apprentissage en Histoire du Québec et du Canada? La définition du domaine vise à assurer la congruence entre un programme d'études et tout instrument de mesure devant servir à une évaluation sommative.

En raison de la dimension synthétique qu'elle propose, une définition du domaine ne peut que contribuer à consolider la compréhension qu'ont déjà les enseignant(e)s du programme et à favoriser ainsi une didactique mieux éclairée.

Ce document s'adresse à tous les agents d'éducation devant participer à l'évaluation de la compétence des élèves en Histoire du Québec et du Canada, une fois l'ensemble des apprentissages prescrits terminés.

Nous profitons de cette présentation pour remercier toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la définition du domaine du programme d'histoire du Québec et du Canada.

Le présent document d'information remplace celui intitulé **Évaluation sommative en Histoire du Québec et du Canada - Définition du domaine (16-3660-04)** et publié en décembre 1985.

LA DÉMARCHE DE LA DÉFINITION DU DOMAINE

Définir le domaine d'un programme d'études, c'est-à-dire établir le rationnel qui sous-tend une épreuve d'évaluation sommative, suppose une démarche dont les principales étapes sont les suivantes:

1) **Énumérer les principes à respecter en évaluation.** Ils découlent des principes directeurs, des objectifs de formation du programme et de la démarche d'apprentissage propre à la discipline.

2) **Identifier et décrire les ensembles représentatifs du programme.** Ces derniers sont liés aux connaissances et aux diverses habiletés et servent de base pour évaluer la compétence de l'élève. Les habiletés retenues sont traduites par des tâches ou des comportements observables.

3) **Regrouper les ensembles représentatifs (les connaissances et les habiletés) à l'aide d'un tableau-synthèse.** Ces regroupements s'appellent dimensions ou objets d'évaluation.

4) **Justifier les dimensions et établir leur importance relative.**

LES PRINCIPES À RESPECTER EN ÉVALUATION

Les principes à respecter en évaluation découlent d'un ensemble d'éléments du programme, dont les objectifs de formation, les orientations générales, la démarche disciplinaire, et, particulièrement, les principes directeurs.

1) Une situation évaluative contient obligatoirement un temps fort historique québécois ou canadien, un phénomène, une manifestation historique ou la société à un moment donné. Ces réalités historiques sont considérées sous un ou plusieurs aspects suivants: culturel, économique, géographique, politique et social.

2) Une situation évaluative contient obligatoirement la mesure d'au moins une des trois habiletés intellectuelles suivantes: la description, l'analyse ou la synthèse. Les habiletés techniques, comme le repérage d'informations ou la lecture littérale, sont considérées comme des préalables aux habiletés intellectuelles.

3) Une situation évaluative contient le plus souvent possible une tâche de la démarche historique à réaliser, à partir d'une information fournie par des documents historiques.

LES ENSEMBLES REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME

Les connaissances

Cette deuxième partie du document regroupe les éléments du programme sur lesquels on compte juger de la compétence des élèves. L'étude du programme a permis à l'élève d'approfondir les principaux concepts historiques de durée, de changement, d'évolution ou de relativité et de comprendre les principales réalités tant présentes que passées de la société québécoise et canadienne. Aux fins de l'apprentissage, ces objets de connaissance ont été regroupés en modules et unités. Cependant, l'évaluation sommative en fin de programme commande souvent de nouveaux regroupements, lesquels, dans certains cas dépassant le cadre du module, favorisent la mesure de la capacité de l'élève à faire des synthèses ou pour le moins à analyser les relations ou les interdépendances existant entre certains éléments de divers modules.

Les réalités historiques ou les objets de connaissance du programme d'histoire du Québec et du Canada sont regroupés par grandes conjonctures selon quelques concepts historiques dont la définition apparaît ci-dessous. On trouvera ces nouveaux regroupements dans le tableau qui suit les définitions.

Définitions

- **Périodes historiques**
  Durée dont les limites (début et fin) sont identifiables et qui est marquée par un ensemble de conjonctures. Les périodes historiques sont:
  - le Régime français,
  - le Régime britannique,
  - la Période contemporaine.

- **Conjonctures historiques**
  Situation qui résulte d'une rencontre de circonstances et de temps forts historiques et qui constitue une division de temps dans l'évolution d'une société. Les conjonctures retenues sont les suivantes:
  - l'Empire français d'Amérique,
  - la société canadienne sous le Régime français,
  - la Conquête et les débuts du Régime britannique,
  - les débuts du parlementarisme,
  - le Québec et la Confédération,
  - le développement industriel,
  - le Québec contemporain.

- **Temps fort historique**
  Point culminant à la jonction de différents phénomènes historiques qui déterminent l'évolution des sociétés québécoise et canadienne et caractérisent la société actuelle.

- **Phénomène historique**
  Aspect ou ensemble d'aspects de société dominants qui précisent les temps forts et sont utilisés pour faire ressortir des interactions dans le temps.

- **Manifestation historique**
  Réalisation ou application concrète qui sous-tend l'évolution des sociétés et qui caractérise les phénomènes historiques.

- **Société**
  Organisation humaine à une époque donnée, sur un territoire donné et dont les membres partagent des traits communs.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES HISTORIQUES

PÉRIODES	HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA			
	RÉGIME FRANÇAIS 1534-1760		RÉGIME BRITANNIQUE 1760-1867	
CONJONCTURES	L'Empire français d'Amérique	La Société canadienne sous le Régime français	La Conquête et les débuts du Régime britannique	Les débuts du parlementarisme
TEMPS FORTS	- l'exploration française en Amérique - l'expansion française en Amérique	- l'établissement dans la vallée du St-Laurent	- la Conquête - l'Acte de Québec	- l'Acte constitutionnel - les événements de 1837-1838 - l'Acte d'Union
PHÉNOMÈNES	- la colonisation - le mercantilisme - les explorations - la civilisation amérindienne	- la colonisation - le peuplement - l'Église - la hiérarchie sociale	- les guerres coloniales - le changement d'Empire - la présence britannique - l'indépendance américaine - la colonisation	- le parlementarisme - la responsabilité ministérielle - le commerce impérial - la crise agricole - l'immigration - la hiérarchie sociale
MANIFESTATIONS	- le commerce des fourrures - l'occupation du territoire (St-Laurent - Grands Lacs) - l'organisation socio-culturelle des Amérindiens - les influences réciproques des civilisations française et amérindienne	- les facteurs de peuplement - la structure socio-politique de la vie coloniale - le régime seigneurial - les rôles de l'Église - les groupes sociaux - la vie quotidienne à la ville et à la campagne	- les rivalités métropolitaines et intercoloniales - les transformations économiques - les modifications territoriales - l'arrivée des Loyalistes - la structure socio-politique de la vie coloniale - les groupes sociaux - les difficultés des premiers gouverneurs - les caractéristiques de l'Acte de Québec	- les revendications des Patriotes - les caractéristiques de l'Acte constitutionnel - les caractéristiques de l'Acte d'Union - les transformations économiques (fourrures, blé, bois) - la composition ethnique de la population - les groupes sociaux - la structure socio-politique du Bas-Canada - le déroulement des événements 1837-1838 - les propositions du Rapport Durham - les conséquences politiques de l'Acte d'Union - les conséquences économiques de l'Acte d'Union

TABLEAU-SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES HISTORIQUES (suite)

PÉRIODES	PÉRIODE CONTEMPORAINE 1867 à nos jours		
CONJONCTURES	Le Québec et la Confédération	Le développement industriel	Le Québec contemporain
TEMPS FORTS	- la Confédération	- l'essor économique nord-américain 1896-1929 - la crise économique	- la Seconde Guerre mondiale - le duplessisme - la Révolution tranquille
PHÉNOMÈNES	- le fédéralisme - le protectionisme - l'industrialisation - l'urbanisation - l'immigration / l'émigration	- le nationalisme canadien - l'immigration / l'émigration - l'industrialisation - l'urbanisation	- la nationalisme québécois - l'industrialisation - l'interventionisme de l'État - le conservatisme - la prospérité économique - l'ouverture sur le monde
MANIFESTATIONS	- les relations fédérales-provinciales - les changements sociaux au Québec - la "National Policy" - les caractéristiques de l'A.A.N.B. - la colonisation de l'Ouest - les causes de la fédération de l'A.N.B. - les étapes de la fédération - l'expansion territoriale - les transformations économiques	- les transformations économiques - les étapes vers l'autonomie politique canadienne - les changements sociaux - les conséquences de la crise économique - les réactions à la crise économique	- la crise de la Conscription - la montée du syndicalisme - l'américanisation de la société - la transformation de la structure sociale - la laïcisation de la société - la centralisation/autonomie/souveraineté-association - les politiques économiques et sociales - la diversité culturelle du Québec - les grands débats depuis la Révolution tranquille - les éléments traditionnels de la société québécoise

Les éléments de contenu ainsi regroupés représentent les principaux objets de connaissance qui seront évalués dans le cadre de l'évaluation des habiletés intellectuelles, c'est-à-dire du savoir-faire historique. Lors d'une épreuve-synthèse réalisée en fin de programme, notre intention première est d'évaluer d'abord le savoir-faire historique de l'élève; toutefois, ce dernier ne pourra réaliser avec succès les tâches demandées que s'il connaît l'histoire du Québec et du Canada (le tableau-synthèse des connaissances historiques) et maîtrise les principaux concepts reliés au temps historique.

D'autres éléments du programme d'études, principalement les objectifs de formation se rapportant au savoir-être, c'est-à-dire ceux qui concernent le développement des attitudes de l'élève, ne sont pas considérés dans la présente définition du domaine puisque, pour l'instant, on n'envisage pas vérifier l'atteinte de ces objectifs avec les instruments de mesure habituellement reconnus et utilisés.

Les habiletés intellectuelles

Tout comme les éléments du contenu notionnel, les habiletés intellectuelles prescrites ou suggérées par le programme nécessitent un nouveau regroupement qui, cette fois, est encore plus synthétique. En effet, les nombreuses actions dictées par les objectifs terminaux et intermédiaires, ajoutées à celles commandées par les principes directeurs, les objectifs de formation et la démarche historique, nous amènent à prescrire, aux fins de l'évaluation sommative, trois habiletés-synthèses qui sont: la capacité de l'élève à **décrire**, à **analyser** et à **synthétiser**. Ces trois habiletés exigent une transposition en tâches plus faciles à circonscrire et plus simples à observer. Conséquemment, ces verbes-synthèses se traduisent dans des comportements observables s'adaptant aux caractéristiques de l'histoire.

Le programme d'histoire prescrit sept objectifs de formation dont deux (les 2e et 3e) mettent particulièrement l'accent sur les habiletés liées à la démarche historique et à l'analyse historique. En conséquence, l'évaluation sommative portera davantage sur la capacité de l'élève à expliquer les principaux objets de l'histoire qui sont les temps forts, les phénomènes et les manifestations historiques et leurs multiples interprétations et ce, par le biais de documents historiques facilement accessibles et lisibles pour un adolescent et une adolescente.

Cependant, l'habileté à interpréter, c'est-à-dire à donner à une réalité historique telle ou telle signification, bien que faisant partie intégrante de l'apprentissage de l'histoire (le savoir-faire historique), ne sera pas évaluée lors d'une épreuve unique ministérielle. Les deux raisons principales de ce choix sont le caractère subjectif de l'interprétation et la difficulté à circonscrire une réponse univoque.

DÉCRIRE

Décrire: le plus souvent à l'aide de documents historiques, énumérer les composantes (caractéristiques, éléments de situation spatio-temporelle) d'une manifestation historique. Cette habileté se traduit en histoire du Québec et du Canada par les comportements observables suivants:

A - caractériser une manifestation historique en qualifiant ou en définissant ses éléments constitutifs (lieux, intervenants, actions, étapes, intentions, durée);

B - situer dans le temps une manifestation historique en l'ordonnant chronologiquement ou en la plaçant sur une ligne ou un ruban du temps;

C - situer dans l'espace une manifestation historique en la localisant ou en la délimitant sur une carte.

ANALYSER

Analyser: le plus souvent à l'aide de documents historiques, décomposer une réalité historique (temps fort, phénomène ou manifestation historique) en ses éléments constitutifs afin d'en faire ressortir le type de rapport. En histoire, les principaux rapports considérés sont les suivants: causalité, similitude, distinction, continuité, changement, évolution et interaction des facteurs de société. Cette habileté se traduit par les comportements observables suivants:

A - préciser les causes, les influences, les conséquences d'un temps fort ou d'une manifestation historique;

B - dégager des éléments de continuité et/ou de changement liés à un temps fort, à un phénomène ou à une manifestation historique;

C - dégager des similitudes et/ou des différences entre plusieurs interprétations ou versions concernant une même manifestation ou un même temps fort historique. Les interprétations peuvent provenir d'historiens, de participants ou d'observateurs;

D - définir le contexte d'un temps fort, d'un phénomène ou d'une manifestation historique en précisant l'interaction des divers aspects.

SYNTHÉTISER

Synthétiser: le plus souvent à l'aide de documents historiques, rassembler en un tout les principales composantes d'une réalité historique (temps fort, phénomène historique ou une société) qui ont des liens entre elles. Cette habileté en histoire est plus souvent considérée sous l'aspect évolution ou structure organisationnelle. Elle se traduit par les comportements observables suivants:

A - décrire l'organisation d'une société à une époque donnée sous plusieurs aspects;

B - caractériser l'évolution d'un temps fort ou d'un phénomène historique.

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

Connaissant la signification et les limites des principaux éléments de la présente définition du domaine, soit celles des trois habiletés-synthèses (décrire, analyser et synthétiser) et des trois principaux concepts intégrateurs (temps fort, phénomène et manifestation), il s'agit maintenant, à l'aide d'un tableau à deux entrées, de créer de nouvelles associations, c'est-à-dire de joindre un élément de connaissance à une ou plusieurs habiletés distinctes. Ces nouvelles associations sont appelées DIMENSIONS. Dans le tableau qui suit, on en compte vingt et une (21) qui se répartissent également selon les habiletés (axe horizontal) et selon les conjonctures (axe vertical).

TABLEAU-SYNTHÈSE DES DIMENSIONS

CONNAISSANCES / HABILETÉS	QUÉBEC - CANADA						
	RÉGIME FRANÇAIS 1534-1760		RÉGIME BRITANNIQUE 1760-1867		PÉRIODE CONTEMPORAINE 1867 à nos jours		
	L'Empire français d'Amérique 12,5%	La société canadienne sous le Régime français 12,5%	La Conquête et les débuts du Régime britannique 12,5%	Les débuts du parlementarisme 12,5%	Le Québec et la Confédération 15%	Le développement industriel 15%	Le Québec contemporain 20%
DÉCRIRE 20%	1) une manifestation	4) une manifestation	7) une manifestation	10) une manifestation	13) une manifestation	16) une manifestation	19) une manifestation
ANALYSER 60%	2) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	5) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	8) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	11) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	14) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	17) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation	20) un temps fort ou un phénomène ou une manifestation
SYNTHÉTISER 20%	3) un phénomène	6) un phénomène ou la société	9) un temps fort	12) un temps fort ou un phénomène ou la société	15) un phénomène ou la société	18) un temps fort ou la société	21) un temps fort ou un phénomène ou la société

JUSTIFICATION ET IMPORTANCE RELATIVE DES DIMENSIONS

A) Justification des dimensions

Le tableau-synthèse présente vingt et une (21) dimensions qui se répartissent également selon chacune des trois habiletés retenues et selon chacune des sept conjonctures historiques, qu'on les envisage sous l'axe horizontal ou sous l'axe vertical du tableau. Pour justifier la jonction de tel type de connaissance avec telle habileté, la méthode la plus simple et la plus claire consiste à regrouper les dimensions par classes, lesquelles ont été établies en fonction des trois habiletés intellectuelles retenues dans la présente définition du domaine.

a) La première classe regroupe les sept dimensions découlant de l'habileté à DÉCRIRE intitulées DÉCRIRE UNE MANIFESTATION HISTORIQUE, soit celles identifiées dans le tableau par les numéros 1, 4, 7, 10, 13, 16 et 19.

La manifestation historique est une connaissance ou un objet de l'histoire qui se prête facilement à la description, puisqu'elle est une réalité ayant un caractère concret dont ses principales composantes sont identifiables et qualifiables, comme les actions, les lieux ou les intervenants.

b) La deuxième classe regroupe les sept dimensions découlant de l'habileté à ANALYSER intitulées ANALYSER UN TEMPS FORT, UN PHÉNOMÈNE OU UNE MANIFESTATION HISTORIQUE, soit celles identifiées dans le tableau par les numéros 2, 5, 8, 11, 14, 17 et 20.

Analyser une réalité historique que ce soit un temps fort, un phénomène ou une manifestation, considéré à la fois comme une étape fondamentale du savoir-faire historique et un objectif de formation très important du programme d'Histoire du Québec et du Canada, constitue un objet d'évaluation essentiel. Par ailleurs, toutes ces réalités historiques, en raison de leur complexité ou de leur envergure, sont les objets tout désignés à l'analyse qui permet d'établir les divers rapports existant entre leurs éléments constitutifs.

c) La troisième classe regroupe les sept dimensions découlant de l'habileté à SYNTHÉTISER intitulées SYNTHÉTISER UN TEMPS FORT, UN PHÉNOMÈNE OU UNE SOCIÉTÉ, soit celles identifiées dans le tableau par les numéros 3, 6, 9, 12, 15, 18 et 21.

L'habileté à synthétiser, le plus souvent considérée sous l'aspect évolution ou structure organisationnelle, affiche un niveau de difficulté plus élevé. C'est pourquoi, nous lui adjoignons un objet qui tient compte de la conjoncture elle-même. Ainsi, nous trouvons pour la Conquête la dimension 9 qui consiste à synthétiser uniquement un temps fort, alors que pour les débuts du parlementarisme nous pouvons faire la synthèse d'un temps fort, d'un phénomène historique ou de la société d'alors. Ces choix se justifient également par les contenus notionnels exprimés dans les objectifs terminaux et intermédiaires du programme.

B) Importance relative des dimensions

C'est également par classes que nous accordons une importance relative aux dimensions. À l'examen de toutes les tâches prescrites par les objectifs terminaux et intermédiaires du programme, selon leur fréquence et dans le cadre de la démarche historique, nous accordons en pourcentage une importance de:

20% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **DÉCRIRE**

60% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **ANALYSER**

20% à la classe des dimensions se rapportant à l'habileté à **SYNTHÉTISER**

Dans l'axe vertical du tableau-synthèse, c'est-à-dire celui des connaissances regroupées selon les conjonctures historiques, les dimensions affichent une autre importance relative. Cette fois, le nombre d'objectifs consacrés à chacune des sept conjonctures historiques et les propositions du guide pédagogique relatives à l'emploi du temps d'apprentissage constituent les éléments qui ont déterminé le choix suivant:

12,5% à la classe des dimensions se rapportant à **L'Empire français d'Amérique**

12,5% à la classe des dimensions de rapportant à **La Société canadienne sous le Régime français**

12,5% à la classe des dimensions se rapportant à **La Conquête et aux débuts du Régime britannique**

12,5% à la classe des dimensions se rapportant aux **Débuts du parlementarisme**

15% à la classe des dimensions se rapportant au **Québec et à la Confédération**

15% à la classe des dimensions se rapportant au **Développement industriel**

20% à la classe des dimensions se rapportant au **Québec contemporain**

Il faut noter que le partage des informations ou éléments de réponse qu'on veut recueillir lors d'une épreuve à caractère sommatif réalisée en fin de programme doit tenir compte de l'importance relative des dimensions regroupées par classes, telles que considérées ci-dessus.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-3660-04
8687-800